

Informations ou propagande

Les enseignants des lycées et collèges ont besoin d'informations sur les sujets d'actualité qui touchent leur discipline. Nous réclamons depuis longtemps que chacun puisse trouver le moyen d'une réelle formation continuée.

Toute réunion où nous pouvons trouver ces informations est la bienvenue quel que soit son organisateur. Que penser cependant d'une réunion telle que celle dont nous parle un collègue de Brunoy dans la lettre suivante.

Le mercredi 15 octobre 1980 était organisée par le C.R.D.P., une journée pédagogique autour de l'exposition sur l'énergie nucléaire dressée au forum des Halles. Après une visite commentée et une projection de films destinés aux élèves, l'invitation prévoyait un « débat animé par un spécialiste du nucléaire ».

Se sont trouvés devant nous, une personne d'E.d.F. chargée des relations publiques avec les enseignants et le directeur des relations publiques de la S.F.E.N. (Société Française d'Energie Nucléaire).

En fait de débat, nous avons été inondés de revues et diapositives pronucléaires... Lorsqu'il fut question de débat, il nous fut répondu par ce représentant de la S.F.E.N. qu'il n'était pas spécialiste et que le pièger serait chose facile !...

Nous étions invités par le C.R.D.P., nous avons été reçus par E.d.F. et les industries nucléaires. Devons-nous rester ces intermédiaires dociles auprès de nos élèves ? Que répondre aux critiques de plus en plus vives qu'ils émettent, conscients du matraquage qu'ils subissent ? Comment ne pas trahir notre irritation devant de tels assauts ?

D'autre part, pendant l'année scolaire 1979-1980 ont été distribuées dans nos établissements diverses brochures : l'une sur la chimie, l'autre sur les énergies. Cette distribution nous a valu un abondant courrier. La rédaction du B.U.P. a refusé de nombreux libres-propos qui ne se présentaient que comme des critiques négatives et polémiques de la méthode de propagande utilisée ou du contenu des brochures. Nous attendions une réelle discussion et des arguments solides.

C'est pourquoi nous faisons volontiers écho, au travail d'un groupe de collègues de Nantes sur la question de l'énergie.

QUELLES ENERGIES ?

OU L'ENVERS D'UNE BROCHURE MINISTERIELLE

Depuis deux ans, les établissements scolaires reçoivent une brochure éditée par « Sofedir », sous le patronage du Ministère de l'Industrie, intitulée : « Les Energies ». Elle est distribuée gracieusement aux Enseignants de physique et chimie, mais aussi de sciences économiques, d'histoire et géographie, voire dans certains lycées particulièrement dotés, aux élèves de 1^{re} scientifique.

La présentation (luxueuse) et le contenu particulièrement orienté de cette brochure ont conduit un **groupe d'Enseignants de la région nantaise** à réagir. Ils viennent d'en publier une **analyse critique** intitulée en réponse : « **Quelles Energies ?** », sous la forme d'un cahier 21 x 29,7 d'une trentaine de pages imprimées et illustrées.

Démontant les mécanismes de type publicitaire employés en direction des Enseignants, les auteurs montrent que le but de cette brochure officielle est de mieux faire admettre la politique énergétique gouvernementale. Se référant sans cesse à des informations ou des chiffres extraits de sources réputées sérieuses (publications de l'O.N.U., de l'O.C.D.E., Bulletin de l'Union des Physiciens...), ils opposent aux affirmations péremptives et aux certitudes ministérielles des arguments crédibles permettant de s'interroger sur l'avenir qui nous est proposé.

Il ne s'agit ici ni d'un pamphlet ni d'un projet définissant une autre politique énergétique ; les auteurs se défendent en préambule de vouloir polémiquer avec le Ministère de l'Industrie — ils n'en ont ni le temps ni les moyens — mais ils revendiquent **le droit à une information contradictoire**.

Les collègues désireux d'obtenir un exemplaire de « Quelles Energies ? » ou, mieux, d'en diffuser dans leur établissement (au niveau du C.D.I. notamment), peuvent écrire à :

C.E.R.E. (Collectif Enseignant de Réflexion sur l'Energie)
32, quai Malakoff - 44000 Nantes.

Prière de joindre l'équivalent en timbres pour l'expédition :
les exemplaires sont gratuits, mais les fonds réunis pour leur impression ne permettent pas d'assurer les frais d'envoi.

1 exemplaire (≈ 130 g) : 4,30 F,

15 exemplaires (≈ 2 kg) : 13,10 F,

23 exemplaires (≈ 3 kg) : 16,90 F,

30 exemplaires (≈ 4 kg) : 20,30 F,

38 exemplaires (≈ 5 kg) : 23,60 F.

Oui, nous avons besoin d'informations, de discussion, de recyclages pour enrichir notre enseignement et le rendre plus actuel mais il ne faut pas compter sur nous pour abandonner notre sens critique. Les enseignants sont les interlocuteurs adultes.

Ph. FLEURY,

Rédacteur en chef.

Bibliographie

J. BOST. — *Matières plastiques - Chimie - Applications*. « Technique et Documentation ». Prix : 190 F - 437 pages.

L'ouvrage de M. J. BOST réussit à traiter de manière détaillée et très actuelle, l'immense domaine des matières plastiques, en un seul volume.

Après une rapide introduction où les définitions fondamentales sont rappelées, l'auteur traite d'abord les polymères thermodurcissables, puis les thermoplastiques et les polymères « spéciaux » (fluorés, silicones, caoutchoucs synthétiques notamment).

Dans ces rubriques, *chaque* matière plastique est présentée sous la forme d'une fiche complète : formule, historique, préparation (avec étude du monomère), fabrication (type de polymérisation par exemple), étude des propriétés physiques et mécaniques (avec de nombreux tableaux), mise en œuvre et applications (accompagnées de schémas industriels de fabrication facilement lisibles), les appellations commerciales sont données (j'indiquerai par exemple les 54 appellations commerciales par exemple du chlorure de polyvinyle).

Cinq annexes terminent l'ouvrage : principales normes françaises, nouvelles appellations des phénoplastes et aminoplastes, inflammabilité, index des applicateurs et une bibliographie détaillée.

Ce livre (broché) n'est pas un traité sur les matières plastiques mais une véritable encyclopédie ; il devrait avoir sa place dans tous les laboratoires de sciences physiques des lycées, où chacun